



Élections Municipales

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales approchent ! Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

→ Qui doit s'inscrire ?

- Les personnes ayant emménagé récemment à Plaudren ou ayant changé d'adresse dans la commune ;
- Les jeunes atteignant 18 ans avant le jour du scrutin ;
- Les citoyens français et de l'Union européenne souhaitant voter aux élections municipales.

→ Comment s'inscrire ?

- En ligne sur www.service-public.fr (muni d'un justificatif d'identité et de domicile) jusqu'au 04/02/2026 ;
- En mairie, en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent jusqu'au 06/02/2026.

Ne tardez pas : quelques minutes suffisent pour être sûr(e) de pouvoir voter !

Le droit de vote est un droit précieux — faisons-le vivre ensemble.

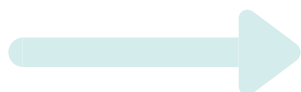


Numérotation

RAPPEL

⚠ **Les habitants des nouveaux lotissements privés sont invités à venir retirer leur certificat de numérotage et leur plaque directement en mairie sur les heures d'ouverture.**

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.



... ET APRÈS ?

⚠ **Les démarches à entreprendre sont différentes selon votre statut : particulier | entreprise | association.**

Dans tous les cas, il vous est demandé de :

1. Vérifier votre adresse sur : <https://adresse.data.gouv.fr>
2. Mettre à jour vos informations auprès des partenaires publics et privés (CPAM, CAF, électricité, gaz, etc.)

i Des questions ?

Retrouvez des fiches pratiques sur le site de la commune : www.plaudren.fr > Rubrique « Urbanisme »

Les services de la mairie restent disponibles pour vous aider.



Sécurité routière

“VU ET ÊTRE VU”

👁️ Parents, aidez vos enfants à être vus !

Avec les journées qui raccourcissent, la visibilité diminue sur le chemin de l'école. Pour leur sécurité, pensez à équiper vos enfants afin qu'ils soient bien visibles, surtout le matin et en fin de journée.

👉 Quelques réflexes simples :

- Privilégiez les vêtements clairs ou réfléchissants ;
- Ajoutez un brassard ou accessoire fluorescent sur le cartable ;
- Vérifiez l'éclairage des vélos et trottinettes ;
- Rappelez-leur de regarder des deux côtés avant de traverser et d'éviter les distractions (téléphone, écouteurs...).

Votre vigilance et ces petits gestes peuvent faire une vraie différence.

Ensemble, veillons à ce que chaque enfant soit vu et reste en sécurité ! 🌟

SMS FRAUDULEUX

Les tentatives d'arnaques se multiplient : e-mails, appels, et désormais SMS frauduleux. Ces messages se font souvent passer pour votre banque ou un service connu, vous alertant d'une opération suspecte ou d'un problème sur votre compte.

Il s'agit très souvent d'une arnaque appelée “smishing”, dont le but est de vous pousser à communiquer vos données personnelles ou bancaires.

👉 Nos conseils pour vous protéger :

- Ne cliquez jamais sur un lien reçu par SMS ou par mail ;
- Ne transmettez aucune information personnelle par téléphone, message et mail ;
- En cas de doute, contactez directement votre intermédiaire via vos accès personnels.

Restons vigilants pour éviter les pièges des fraudeurs et protéger nos données !



L'équipe municipale plaudrinoise se réunit tous les mois pour débattre et voter au sein du Conseil Municipal. Voici les dernières délibérations approuvées :

28 octobre 2025

- **Convention relative au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**

Le conseil municipal de Plaudren a signé la convention du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) portée par Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération.

Cette signature marque l'engagement de la commune à réduire ses consommations d'énergie, développer les énergies renouvelables, préserver la biodiversité et sensibiliser les habitants à la transition écologique.

- **Convention d'occupation temporaire du domaine public - École Saint-Bily - Dispositif "Classe Dehors" aux étangs du Boler**

Une convention d'occupation est signée entre la Commune de Plaudren et l'École Saint-Bily pour l'occupation temporaire de l'espace au niveau de l'étang du Boler à des fins pédagogiques pour une durée d'un an renouvelable.

- **Renouvellement de la Convention Territoriale Globale - Période 2026-2030**

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) agit aux côtés des collectivités pour soutenir les familles à chaque étape de la vie : petite enfance, jeunesse, parentalité, inclusion et accès aux droits.

Avec la Convention Territoriale Globale (CTG), la CAF du Morbihan, les communes et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération unissent leurs forces pour adapter les services aux besoins locaux.

Cette démarche partagée vise à développer un service public de la petite enfance, à renforcer la cohérence éducative et à soutenir les parents.

Elle favorise également la solidarité, l'inclusion et la qualité de l'accueil sur tout le territoire.

Un comité de pilotage assure le suivi et la coordination des actions au plus près des habitants.

- **Correction d'une erreur matérielle dans l'annexe financière relative à la convention ADS avec Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération**

Dans le cadre de la mutualisation de l'instruction pour les Autorisation du Droits des Sols (ADS), un avenant financier a été approuvé lors du Conseil Municipal du 26 août 2025. Cependant, par courriel reçu le 19 septembre 2025, Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération a signalé une erreur matérielle dans la version Word de l'annexe financière transmise le 4 juillet 2025. La rédaction correcte est la suivante : "La Facturation sera établie en janvier de N+1 sur la base du nombre d'actes instruits (et non délivrés) par période de 12 mois (de décembre de N-1 à novembre de N).

- **Attribution du marché public relatif à l'aménagement de la tranche 2 du lotissement "la Vallée de l'Arz"**

Suite au rapport d'analyse des offres du Maître d'oeuvre SELARL GEO BRETAGNE Sud, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le marché public pour l'aménagement de la tranche 2 du lotissement "La Vallée de l'Arz" de la manière suivante:

- Lot n°1 - Terrassements de la voirie : EUROVIA BRETAGNE pour un montant de 167 013.50€ HT

-Lot n°2 - Réseaux eaux usées et eaux pluviales : EUROVIA BRETAGNE pour un montant de 125 478 € HT

-Lot n°3 - Aménagements paysagers : SARL MORICE PAYSAGE pour un montant de 32 444.70€ HT avec une PSE de 567€ HT.

- **Correction d'erreurs matérielles dans l'annexe des prix des lots du lotissement "La Vallée de l'Arz" - Tranche 2, et approbation du règlement d'attribution**

L'annexe des prix des lots comportait des erreurs matérielles, il convenait, en conséquence, de corriger cette annexe jointe à la délibération initiale en date du 26 août 2025.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :

Mardi 25 novembre 2025 à 20h00



RECRUTEMENT RECENSEURS



CAMPAGNE RECENSEMENT 2026

Période

du 5 janvier 2026 au 14 février 2026 inclus
Durée : 6 semaines.

Vos missions.

- Distribuer les documents du recensement et inciter à la réponse par internet ;
- Relancer les habitants et suivre la collecte jusqu'à la fin.

Profil recherché

- Disponible, rigoureux(se), méthodique et à l'aise avec le public ;
- Bonne connaissance de la commune ;
- Discretion, neutralité et sens du service public indispensables ;
- Utilisation basique d'internet et du portable (SMS).

CV à transmettre avant le 25 novembre à la Mairie.

mairie@plaudren.fr
02.97.45.90.62

PLAUDREN

Vœux 2026



VENDREDI 30 JANVIER 2026

Vous pouvez dès à présent noter dans votre calendrier la date de la prochaine cérémonie des vœux de la municipalité, qui se tiendra vendredi 30 janvier 2026 à 19h00 à la salle Ty An Holl. Nous espérons vous y voir nombreux !

Déchets verts



HORAIRES D'HIVER POUR LES DÉCHÈTERIES!

Depuis le lundi 3 novembre, les horaires d'ouverture des déchèteries du territoire ont évolués.

Toutes les déchèteries passeront aux horaires d'hiver, avec des plages horaires plus courtes.

Les déchèteries de Ploeren et Arradon retrouvent leurs jours d'ouverture habituels :

- Arradon : fermeture le mardi
- Ploeren : fermeture le jeudi

Pour retrouver tous les horaires à jour, rendez-vous sur le site de Golfe Morbihan - Vannes Agglomération

Merci à toutes et tous pour votre compréhension et votre engagement pour le tri !

Collecte de jouets

AVEC L'ASSOCIATION "JE BOUGE POUR LES AUTRES"

Une collecte de jouets en bon état est organisée par la municipalité en partenariat avec l'association "Je bouge pour les autres".

Ces jouets seront offerts à Noël aux enfants de familles démunies. Il s'agit de familles fréquentant les deux épiceries solidaires (Monterblanc et Vannes).



Du **10 novembre au 2 décembre**, vous pouvez déposer les jouets directement à la bibliothèque de Plaudren auprès de Nathalie. N'hésitez plus à faire un tri dans vos jeux !

Nous comptons sur vos dons !

Prochain Keloù



Nous vous informons qu'il n'y aura pas de Keloù le 15 janvier prochain car notre bulletin annuel sera distribué début février. En revanche, nous restons à votre disposition pour diffuser vos informations via nos autres supports ! Vous pouvez nous les transmettre en mairie ou par mail à rh@plaudren.fr

Les ateliers du numérique

PROGRAMME – NOV. & DÉC. 2025

Dans une démarche d'inclusion numérique, Loch Info Services vous propose une série d'ateliers collectifs pour vous accompagner dans l'usage du numérique au quotidien ! 📱

Infos pratiques :

Ateliers gratuits, sur inscription – Durée moyenne : 2h
Lieu : Loch Info Services – Grand-Champ
Inscriptions auprès de Marie :

☎ 06 50 40 69 08 | ✉ m.paitel@gmvagglo.bzh

17 Au programme :

- **Lundi 17 novembre à 14h** - Créer un album photos en ligne
- **Lundi 1er décembre à 10h** - Découvrir "Mon espace santé"
- **Lundi 15 décembre à 14h** - Prendre en main son smartphone et/ou sa tablette

Nouvelles heures creuses

Ce qu'il faut retenir !

- **Pas de stress** : votre fournisseur d'énergie vous préviendra personnellement au moins un mois avant que vos nouvelles plages horaires ne soient appliquées. Vous n'aurez rien à faire de votre côté.
- **Quand ?** Le changement se fera très progressivement, entre novembre 2025 et fin 2027.
- **Qui est concerné ?** La plupart des clients ayant l'option Heures Creuses, soit 11 millions de Français. À noter que si vous avez l'option Tempo, vous n'êtes pas concerné par ce changement. De même, ces nouvelles règles ne s'appliquent pas en Corse et dans les territoires d'outre-mer.

PLAUDREN FEST-NOZ

SAMEDI 27 DÉCEMBRE
20H00 SALLE "TY AN HOLL"

PEN BIHAN
FARZAE



→ Buvette, Gâteaux, vin chaud sur place
ORGANISÉ PAR LES CHANTOÛS DE PLAUDREN

Agenda, associations et événements

DANSES BREIZH PLAUDREN

Depuis la rentrée de septembre, un groupe de passionnés de danses bretonnes se réunit le mardi sous la houlette d'Hubert pour la découverte, l'initiation ou parfaire ses acquis. Le mercredi, avec Yves pour le perfectionnement et de nouvelles créations. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons dans le cercle des danseurs amateurs ou confirmés. Il y a aussi désormais une section ENFANTS qui prend son envol. Le petit groupe, animé par Yves, s'amuse beaucoup et souhaiterait partager son plaisir à danser avec d'autres enfants. Il est donc toujours possible d'intégrer ces séances, qui ont lieu le Vendredi soir de 18h à 19h et sont accessibles à partir de 6 ans.



Marre de passer des heures à organiser vos vacances ? Vision Évasion crée pour vous des séjours sur-mesure en France, adaptés à vos envies et à votre budget. Week-end en amoureux, escapade en famille ou semaine détente : tout est pensé de A à Z — transports, hébergements, activités et bonnes adresses. Vous gagnez du temps, évitez le stress et profitez d'un itinéraire personnalisé, clé en main. Il ne vous reste plus qu'à réserver... et à partir !



Des Arbres et Des Écureuils

L'association poursuit son programme de plantations de haies bocagères à Plaudren. Le 4 novembre, les zones de plantation ont été délimitées sur les terrains de cinq propriétaires, représentant près de 2 000 mètres linéaires, soit environ 3 500 arbres. Les élèves des écoles locales seront invités à participer à la plantation, notamment sur la parcelle de Joël LE LUHERNE qui est proche des établissements. Les volontaires souhaitant prêter main-forte peuvent contacter le président, Jonathan Athimon (06 87 84 47 03 / jonathan@jardins-coet-kra.fr).

Et si vous faisiez une pause rien que pour vous ?

Les températures baissent, les journées raccourcissent...

C'est la saison idéale pour ralentir et prendre soin de vous. Un massage chez Respire | Massage Bien-être c'est une parenthèse de chaleur, de douceur et de détente profonde.

Laissez votre corps se relâcher, votre esprit s'apaiser et offrez-vous ce moment rien que pour vous...

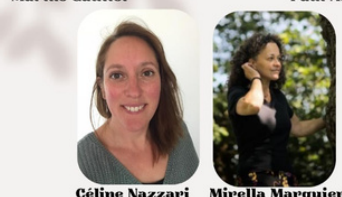
🎁 Cartes cadeaux disponibles, offrez du bien-être à ceux que vous aimez.



Ouverture du cabinet paramédical de Plaudren – Janvier 2026

Un nouveau cabinet paramédical à Plaudren, situé à seulement 100 mètres de la maison médicale ouvrira à partir de janvier 2026.

CABINET PARAMÉDICAL



2 rue de la Cressonnière
56420 PLAUDREN

2 Ostéopathes : Marine Gautier & Paul Arnaud
06.70.45.05.95

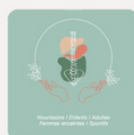
1 Réflexologue plantaire : Anaïs Collet
06.83.99.28.13 www.anaiscollet-reflexologie.fr

1 Doula : Céline Nazzari
06.43.43.78.43 www.unedoulapourunevie.com

1 Masseuse : Maud Mallardeau
06.69.39.48.43 www.lamagie-massage.fr

1 Sonothérapeute/Enérgéticienne : Angélique Le Luel
06.65.37.67.68

1 Praticienne EMDR DSA : Mirella Marquier
06.52.26.39.20 www.hypnose-spirit.fr



Le lundi à 13h30, 15h, 17h ou 18h45 (COMPLET) - Salle Ty an Holl
Ces cours sont assurés par Marilyne GUIHENEUF, professeure diplômée

Nouveau : cours ado-adultes
Le mercredi à 16h15

Ces cours seront assurés dans la salle de motricité de la nouvelle école publique Le Sac de Billes par Sandrine COEFFIC, professeure diplômée



Pour plus d'informations, contactez Monique CADORET : 06 88 31 54 15